

**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**31 DÉCEMBRE 2013**

**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)****RAPPORT FINANCIER  
31 DÉCEMBRE 2013**

---

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT** 1 - 2**ÉTATS FINANCIERS**

Résultats	3
État de la situation financière	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)** au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mazars Harold Groulx, S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal, le 3 mars 2014

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106080

## SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

RÉSULTATS  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
<b>PRODUITS</b>		
Contributions du gouvernement du Canada	525 703 \$	530 065 \$
Contributions du gouvernement du Québec	393 476	357 644
Honoraires de gestion	1 175 219	1 063 338
Cotisations des membres et organismes régionaux	158 641	154 133
Contrats de service	117 926	162 198
Amortissement – contributions reportées	15 880	16 546
Revenu d'intérêts et divers	14 177	7 700
	2 401 022	2 291 624
<b>CHARGES</b>		
Autres frais d'administration	2 007 677	2 019 316
Amortissement – immobilisations corporelles	30 344	31 507
Loyer	86 788	86 088
	2 124 809	2 136 911
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	276 213 \$	154 713 \$

## SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

BILAN  
31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	466 112 \$	30 215 \$
Dépôt à terme, 1,20 % (1,06 % en 2012)	600 000	600 000
Débiteurs (note 3)	613 906	732 145
Frais payés d'avance	4 237	12 075
	1 684 255	1 374 435
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	30 210	50 896
	1 714 465 \$	1 425 331 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes fournisseurs et frais courus	149 365 \$	201 133 \$
Produits reportés	224 410	147 865
	373 775	348 998
<b>CONTRIBUTIONS REPORTÉES (note 6)</b>	18 861	30 717
	392 636	379 715
<b>ACTIF NET</b>		
<b>AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE (note 7)</b>	35 000	35 000
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	11 349	20 179
<b>NON AFFECTÉ</b>	1 275 480	990 437
	1 321 829	1 045 616
	1 714 465 \$	1 425 331 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Marc Guay, administrateur



Jean-François Chapleau, administrateur

## SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	Affectation d'origine interne	Investi en immobi- lisations corporelles	Non affecté	2013 Total	2012 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	35 000 \$	20 179 \$	990 437 \$	1 045 616 \$	890 903 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(14 464)	290 677	276 213	154 713
Investissement en immobilisations corporelles	-	5 634	(5 634)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	35 000 \$	11 349 \$	1 275 480 \$	1 321 829 \$	1 045 616 \$

## SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	276 213 \$	154 713 \$
Amortissement – immobilisations corporelles	30 344	31 507
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	526
Amortissement – contributions reportées	(15 880)	(16 546)
	290 677	170 200
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	150 854	(401 748)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	441 531	(231 548)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(600 000)	(600 000)
Encaissement de placements	600 000	450 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 658)	(22 200)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(9 658)	(172 200)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Encaissement de contributions reportées et flux de trésorerie liés à l'activité de financement	4 024	7 783
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	435 897	(395 965)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	30 215	426 180
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	466 112 \$	30 215 \$



## SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2013

---

#### 1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est exempté d'impôt. Il a pour mission d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement en aidant les fournisseurs à se développer, diversifier leur clientèle et identifier des opportunités d'affaires auprès des donneurs d'ordres.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des comptables professionnels agréés du Canada (« Manuel de CPA Canada ») – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

##### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont comptabilisées sur une base d'exercice. Les montants perçus durant la période excédant la fin d'exercice sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Les honoraires de gestion et contrats de service sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus.

##### Contributions gouvernementales et autres

L'aide relative aux immobilisations corporelles est comptabilisée à titre de contribution reportée. Elle est virée aux résultats de l'exercice à titre de produit, suivant la même méthode et aux mêmes taux que ceux utilisés pour calculer l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elle se rapporte. Les contributions relatives aux frais d'exploitation sont comptabilisées à titre de produits.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, taux et périodes suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux et période</u>
Mobilier et matériel de bureau	Solde décroissant	20 %
Matériel informatique	Linéaire	sur 2 ans
Améliorations locatives	Linéaire	sur la durée restante du bail

**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2013**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)****Régime de retraite**

L'organisme constate la charge des cotisations au régime de retraite à cotisation déterminée au cours de l'exercice où les services sont rendus.

**Instruments financiers***Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des débiteurs et des effets à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Utilisation d'estimations**

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes, principalement au niveau des contributions à recevoir. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

## SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2013

**3. DÉBITEURS**

	2013	2012
Comptes clients	207 385 \$	495 236 \$
Intérêts courus	6 431	5 680
Contributions à recevoir	400 090	231 229
	613 906 \$	732 145 \$

Aux 31 décembre 2013 et 2012, il n'y a aucune dépréciation à considérer sur les comptes clients.

**4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2013		2012	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Mobilier et matériel de bureau	43 273 \$	37 348 \$	5 925 \$	8 085 \$
Matériel informatique	190 630	180 443	10 187	23 073
Améliorations locatives	28 198	14 100	14 098	19 738
	262 101 \$	231 891 \$	30 210 \$	50 896 \$

**5. AVANCES BANCAIRES**

Les avances bancaires, d'un montant maximal de 100 000 \$, au taux de 2 % en sus du taux préférentiel, sont garanties par une hypothèque mobilière sur les créances de l'organisme. La convention de crédit est renouvelable annuellement.

**6. CONTRIBUTIONS REPORTÉES**

Les contributions reportées se détaillent de la façon suivante :

	2013	2012
Solde au début	30 717 \$	39 480 \$
Augmentation	4 024	7 783
Amortissement	(15 880)	(16 546)
Solde à la fin	18 861 \$	30 717 \$

**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2013****7. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Au cours de l'exercice 2006, le conseil d'administration a approuvé l'affectation d'un montant de 35 000 \$ afin de pourvoir à des éventualités futures. Ce montant a été affecté par virement de l'actif net non affecté. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 199 780 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2014	81 816 \$
2015	83 269 \$
2016	34 695 \$

Les engagements pris par l'organisme en vertu de contrats totalisent 155 171 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2014	47 745 \$
2015	47 745 \$
2016	11 936 \$

L'organisme a un régime de retraite pour tous les employés. Dans le cadre de ce régime, l'organisme a comptabilisé une charge de 38 815 \$ (32 143 \$ en 2012) correspondant à la cotisation pour l'exercice. Les cotisations représentent un minimum de 1 % du salaire des employés plus un montant fixe pour certains cadres.

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2013.

L'organisme gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur sa performance opérationnelle et financière conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2013**

---

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)****Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers de l'organisme qui sont exposés à une concentration du risque de crédit sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, le dépôt à terme ainsi que les contributions à recevoir.

L'organisme atténue le risque de crédit lié à ses instruments financiers en investissant de façon prudente, les liquidités disponibles dans un dépôt à terme garanties en conformité avec la politique de placements.

Également, l'organisme évalue, de façon continue, les montants des contributions à recevoir sur la base des montants, dont la réception finale est raisonnablement assurée, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. En date du 31 décembre 2013, le dépôt à terme présente une chéance à court terme.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les instruments financiers de l'organisme qui sont exposés à une concentration du risque de liquidité sont principalement le dépôt à terme, les comptes fournisseurs et frais courus.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les comptes fournisseurs et frais courus sont généralement payés dans un délai n'excédant pas 30 jours.